



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Quarantième réunion 18–19 octobre 2019

Déclaration n° 40-27(F)

Déclaration de M. Said Ali Comores

Représentant les pays suivants:

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine,
Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo,
Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao,
Guinée équatoriale, République de Madagascar, Mali, Maurice,
Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal,
Tchad, et Togo

Déclaration de M. Said Chayhane SAID ALI
Ministre des Finances et du Budget
Union des Comores
19 octobre 2019

Au nom des 23 pays que nous représentons au Comité monétaire et financier international (CMFI), nous tenons à féliciter Madame Kristalina Georgieva pour sa nomination au poste de directrice générale du FMI. Nous tenons aussi à remercier Madame Christine Lagarde pour son action énergique à la tête de l'institution tout au long de son mandat.

I. Perspectives économiques mondiales, risques et priorités

Perspectives économiques mondiales et risques

L'activité économique mondiale devient encore plus faible qu'il y a six mois : certains secteurs, comme l'industrie manufacturière, sont tombés à des niveaux qui nous rappellent la dernière récession mondiale, alors que des secteurs tels que les services sont plus résilients. Les économies avancées et les économies émergentes évoluent dans la même direction, et ce sur fond de déséquilibres extérieurs excessifs, d'une incertitude élevée autour des politiques commerciales et connexes, ainsi que de tensions géopolitiques, qui nuisent notablement à la confiance des chefs d'entreprise, à l'investissement et au commerce mondial. Nous notons que des facteurs spécifiques à certains pays jouent un rôle aussi, notamment la faible croissance de la productivité et les changements démographiques dans certains pays avancés, notamment le vieillissement de la population.

L'économie mondiale fait face à des vents contraires puissants sur l'horizon de prévision. Nous notons que les projections de la croissance mondiale pour 2019 et 2020 sont révisées à la baisse : la plupart des pays avancés, des pays émergents et des pays en développement connaissent cette évolution négative. La situation pourrait être pire encore si plusieurs banques centrales ne menaient pas une politique monétaire accommodante ou n'avaient pas annoncé leur intention d'agir de la sorte.

La multiplicité et le niveau élevé de ces risques accentuent la possibilité d'un ralentissement marqué. Faute de mesures correctives, les facteurs qui freinent l'activité pourraient davantage peser sur la croissance, aggraver la vulnérabilité financière et déstabiliser les cours des produits de base. Par ailleurs, les flux de capitaux vers les pays émergents et les pays pré-émergents dus à la recherche de rendements s'expliquent par des facteurs externes plutôt qu'internes, ce qui rend les pays, surtout ceux où les actifs sont surévalués, vulnérables à des inversions de ces flux.

Nous notons avec satisfaction que le changement climatique est bel et bien considéré comme un risque important pour l'économie mondiale, étant donné ses effets à long terme ainsi que son impact macroéconomique immédiat sur de nombreux pays, en particulier les pays insulaires, les pays de petite taille et les pays à faible revenu. Les coûts humains et matériels sont considérables. Il est difficile d'atténuer les effets négatifs du changement climatique étant donné que les ressources disponibles pour les stratégies nationales d'atténuation sont insuffisantes et que ces stratégies sont appliquées de manière incohérente.

S'agissant de l'Afrique subsaharienne, la croissance ralentit légèrement en raison principalement de perspectives moroses dans les trois plus grandes économies du continent. Cependant, les chiffres globaux cachent une croissance vigoureuse dans la majeure partie des pays, y compris un rebond dans les pays exportateurs de produits de base qui ont été fortement touchés par la chute des cours ces dernières années. Toutefois, le plus inquiétant est la contraction de la croissance du PIB par habitant, qui compromet les gains acquis au cours des 20 dernières années. La reprise de la croissance en Afrique subsaharienne qui est attendue à plus long terme pourrait ne pas être suffisante pour inverser ce ralentissement de la croissance du PIB par habitant.

Globalement, les perspectives de l'économie mondiale semblent précaires. Nous sommes d'avis qu'il est encore plus urgent d'agir qu'il y a six mois. Il s'agit de coordonner l'action afin de s'attaquer à l'incertitude entourant les politiques publiques et aux grands enjeux mondiaux. Les politiques macroéconomiques et structurelles doivent soutenir la croissance, promouvoir l'inclusion et accroître la résilience.

Réduire l'incertitude et renforcer les cadres d'action internationaux par des actions conjointes

Nous convenons qu'il doit maintenant être prioritaire d'atténuer les tensions commerciales en inversant les relèvements récents de droits de douane bilatéraux, en résolvant les problèmes et l'incertitude liés au Brexit, en faisant avancer la résolution multilatérale des différends commerciaux et en renforçant le système commercial international dans le cadre d'une Organisation mondiale du commerce (OMC) renforcée.

Il reste important aussi de renforcer le multilatéralisme pour s'attaquer aux questions relatives à la fiscalité internationale et aux flux financiers illicites. Cela contribuerait entre autres à accroître les ressources budgétaires indispensables dans les pays en développement d'où partent certains de ces flux. Collectivement, nous devons renforcer les institutions internationales pour qu'elles puissent établir des règles fiscales mondiales et promouvoir une coopération internationale plus inclusive en matière fiscale, tout en tenant dûment compte des besoins spécifiques des pays à faible revenu et des autres pays en développement.

Pérenniser la croissance et mettre en place des économies résilientes et inclusives

Le soutien de la croissance doit rester une préoccupation essentielle pour les dirigeants. Au niveau national, le dosage de la politique macroéconomique doit avoir pour objectif de pérenniser l'activité économique autant que de besoin, tout en s'attaquant à la vulnérabilité liée aux finances publiques et à la dette. La politique monétaire doit rester accommodante si possible, tout en tenant compte des effets de contagion, notamment des inversions brutales des flux de capitaux des pays émergents et des pays en développement. Cela dit, il se peut que la politique monétaire soit limitée par la faiblesse persistante des taux d'intérêt. La politique budgétaire doit être accommodante là où l'espace est disponible et où l'évolution de la croissance le justifie. S'il n'y a guère ou pas du tout d'espace, l'assainissement des finances publiques doit rester aussi propice à la croissance que possible et tenir compte des circonstances propres à chaque pays, par exemple les déficits d'infrastructures.

Il est également important de s'attaquer aux vulnérabilités financières, y compris celle découlant de politiques monétaires accommodantes, notamment au moyen de mesures macroprudentielles, de l'achèvement du programme de réglementation financière afin d'accroître la résilience financière et du renforcement du filet mondial de sécurité financière afin de faire face de manière adéquate à des flux financiers perturbateurs. Il est aussi nécessaire de promouvoir des stratégies d'inclusion financière qui éventuellement s'appuieraient sur la technologie de la finance (*Fintech*). Par ailleurs, il est important que la régulation trouve le bon équilibre entre la création d'un espace favorable à l'innovation et le maintien d'un cadre réglementaire solide. Les réformes structurelles devraient être adaptées au contexte national et doivent avoir pour objectif de booster la croissance de la productivité, d'améliorer les taux de participation au marché du travail et de promouvoir l'inclusion, en particulier pour les jeunes et les femmes. Pour accroître l'inclusion, il s'agira aussi d'investir dans l'éducation et la formation, ainsi que de s'attaquer aux disparités économiques au sein des pays.

Les dirigeants des pays à faible revenu continuent de faire face à des défis supplémentaires, liés notamment au besoin d'améliorer les dispositifs institutionnels et les cadres d'action, ainsi que de renforcer les capacités. Nous convenons qu'il est nécessaire d'adapter soigneusement les réformes au contexte national, y compris aux considérations d'économie politique, afin d'optimiser les résultats des politiques structurelles. Il est important aussi de bien échelonner et de bien cadencer les réformes structurelles. Parmi les pays à faible revenu, les pays exportateurs de produits de base doivent aussi diversifier leur économie en dehors du secteur extractif et la transformer structurellement.

S'attaquer aux enjeux mondiaux

Il est nécessaire d'agir à l'échelle multilatérale pour faire face au problème commun à long terme du changement climatique, notamment en respectant l'Accord de Paris et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre afin d'atténuer l'impact du réchauffement. Nous appuyons l'appel à agir d'urgence car les possibilités de réduire les émissions de dioxyde de

carbone à des niveaux gérables s'amenuisent et les coûts de l'atténuation augmenteraient si l'on n'agit pas.

En poursuivant leurs objectifs de développement, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), les pays à faible revenu sont confrontés au défi de taille qui consiste à augmenter les dépenses et mobiliser des ressources extérieures pour combler d'importantes lacunes d'infrastructures tout en s'efforçant de préserver la viabilité de la dette.

Pour certains pays, notamment en Afrique, ces efforts de développement se déroulent dans un environnement de menaces d'ordre sécuritaire qui pèsent lourdement sur leurs budgets. Les défis de sécurité peuvent s'avérer importants sur le plan macroéconomique et avoir des retombées notables. Ils requièrent des ressources considérables au niveau national, qui devraient cependant être complétées par un appui international.

II. Plan d'action mondial

Sur fond de perspectives économiques précaires et du risque d'un fort ralentissement, le Plan d'action mondial de la directrice générale est d'autant plus crucial pour orienter l'élaboration des politiques économiques. Nous sommes d'accord avec ses priorités. Nous apprécions l'importance qui est accordée à la croissance et aux objectifs de développement durable. Nous souscrivons dans l'ensemble au Plan d'action mondial.

Nous saluons l'intention du FMI de mettre en place un Cadre d'action intégré afin de renforcer son rôle de conseiller sur les plans monétaire, financier et macrofinancier.

Il est requis d'adopter une approche globale pour renforcer le système commercial multilatéral. Nous escomptons que le FMI plaide en faveur d'un renforcement des règles en matière de subventions agricoles et industrielles ainsi que de transfert de technologie dans le cadre des options pour moderniser le système commercial mondial.

Tout en souscrivant à des solutions mondiales face aux enjeux communs, le FMI devrait aussi appuyer davantage des solutions régionales appropriées, telles que l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine qui a été ratifié récemment.

Nous saluons les efforts que le FMI déploie pour mieux accompagner les pays fragiles et les pays touchés par des conflits et apprécions la récente augmentation des normes d'accès aux ressources de l'institution au titre de la revue des facilités pour les pays à faible revenu. Nous accueillons aussi avec satisfaction le fait que le FMI mette davantage l'accent sur le changement climatique, en conformité avec son mandat et en collaboration avec d'autres institutions, notamment la Banque mondiale. À cet égard, nous attendons avec intérêt les travaux analytiques du FMI concernant la finance responsable, qui devraient mettre l'accent sur les questions relatives à la stabilité financière, mais aussi, dans le contexte de la

surveillance et de la conception des programmes, sur les efforts des pays dans la mobilisation des ressources et le développement des secteurs adaptés au changement climatique.

Nous continuons d'appuyer l'engagement du FMI auprès des pays afin de réaliser les ODD, notamment l'assistance dans la mobilisation des recettes intérieures, l'approfondissement des marchés financiers et la contribution au Compact pour l'Afrique afin d'attirer l'investissement privé sur le continent.

De même, nous sommes d'avis que le FMI a un rôle de plaidoyer important à jouer en faveur d'une action multilatérale pour s'attaquer aux questions de fiscalité internationale et de flux financiers illicites. Tout en exploitant les compétences d'autres institutions telles que l'OCDE, le FMI devrait établir son propre programme d'action et ses propres directives afin de mieux aider tous les pays puisqu'ils en sont quasiment tous membres. Nous notons avec satisfaction aussi que le FMI continue de mettre l'accent sur le problème posé par la diminution des relations de correspondants bancaires, qui pèse encore sur le secteur financier de nombreux pays en développement.

Ressources et gouvernance du FMI

Le FMI doit rester une institution reposant sur un système de quotes-parts et qui se trouve au centre du filet mondial de sécurité financière. Nous escomptons que la 16^e révision générale des quotes-parts s'appuiera sur les progrès réalisés dans le cadre de la 15^e révision et nous appelons le Conseil d'administration à continuer d'accorder une priorité à la poursuite de ses travaux sur la formule de calcul et l'ajustement des quotes-parts.

Entre-temps, étant donné les risques élevés et l'incertitude auxquels l'économie mondiale est confrontée, le FMI doit disposer de ressources adéquates qui lui permettent de répondre aux besoins de ses pays membres à tout moment, y compris dans les situations les plus extrêmes. Nous pouvons accepter le doublement des Nouveaux accords d'emprunt, tout en maintenant les accords d'emprunts bilatéraux à un niveau qui garantira que l'enveloppe de ressources du FMI reste au moins intacte.

Nous continuons d'accorder de l'importance à l'accroissement de la diversité du personnel, notamment en promouvant le recrutement et la promotion, y compris à des postes de direction, de personnes originaires de régions sous-représentées. Nous sommes aussi en faveur d'un accroissement de la diversité femmes-hommes.